

EDITO DU MAIRE :

Chères Corbériennes, Chers Corbériens,

Les dernières élections municipales se sont déroulées le dimanche 23 Mars. Contrairement à 2008, seule la liste que j'ai eue l'honneur de conduire s'offrait à vos suffrages. Malgré une ambiance nationale difficile et un choix restreint, 69% des inscrits se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyens. Avec une majorité légitime (80,26%), vous nous avez une nouvelle fois accordé votre confiance et c'est au nom de toute l'équipe municipale que je vous adresse nos plus sincères et amicaux remerciements.

Le Conseil Municipal est maintenant au travail pour continuer et améliorer ensemble la politique d'aménagement de notre commune et développer le volet social. Tout sera fait pour répondre aux besoins nécessaires à une population sans cesse renouvelée, rajeunie, afin qu'elle trouve un village accueillant, offrant aux familles les infrastructures nécessaires et permettant à tout un chacun, une organisation matérielle facilitée.

Certes, nous sommes conscients du manque de structures pour les adolescents, mais le problème devrait trouver une solution dans le projet de construction d'une salle polyvalente qui, je l'espère, verra le jour dans le courant du mandat. Avec un Conseil Municipal paritaire, rajeuni, bouillonnant d'idées nouvelles (à l'exemple du site internet de la commune qui vous donne jour après jour les informations générales), je continue à penser que notre village est sur la bonne voie et qu'il est prêt à affronter les bouleversements territoriaux annoncés. Je suis aussi conscient des difficultés financières qui verront le jour dans les mois et les années à venir mais elles n'entameront pas notre volonté de maintenir des taux d'imposition sans augmentation démesurée.

Pour un Maire, l'enjeu n'est pas simplement son élection, mais aussi la nécessaire implication dans le développement harmonieux de son village, le maintien de la cohésion sociale et la volonté d'une participation citoyenne indispensable à la vie démocratique. C'est en suivant cette ligne de conduite que je me suis fixée depuis des années que je continuerai à servir mon village et ses habitants.

Henri PUJOL

**SOMMAIRE :**

Informations	p 2
Actualités	p 3
Projets	p 4
Évènements	p 4

INFORMATIONS :

L'Aide Ménagère à Domicile, l'association « VIVRE & SOURIRE »

L'Association « Vivre & Sourire », à but non lucratif, créée en 1974, fonctionne en mode prestataire et bénéficie de l'agrément qualité. Elle intervient sur les communes de Millas, Néfiach, Corbère, Corbère les Cabanes, St Féliu d'Amont et Saint Féliu d'Avall.

Conventionnée par les Caisses de Retraite et le Conseil Général, principal financeur, ses usagers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale des sommes versées du montant de leur impôt. Elle s'engage auprès de toute personne dépendante qui se trouve dans l'incapacité d'accomplir certaines tâches de la vie courante quel que soit son âge et sa situation. Elle propose des prestations adaptées afin de lui faciliter la vie quotidienne et de lui permettre de rester chez elle dans le respect de ses habitudes et de ses choix de vie.

En complémentarité avec la famille, et sans pour autant se substituer à elle, le service a également pour mission de soutenir et de soulager les aidants naturels de chaque personne prise en charge. Les bénéficiaires de l'aide à domicile sont soit des personnes âgées, soit des personnes handicapées, soit des foyers pris en charge par les organismes sociaux.

Les valeurs défendues par l'aide ménagère à domicile sont fondamentalement sociales car elles obéissent à une logique de proximité basée sur la connaissance et l'écoute des personnes dans le besoin qui utilisent ses prestations.

Les bureaux de l'Association ouverts du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h sont situés au rez-de-chaussée de la Mairie de Millas, Tél : 04-68-57-40-00 Mail : vivreetsourire@wanadoo.fr

Site Internet de Corbère les Cabanes

Outre de nombreuses informations diverses et variées, la Municipalité de Corbère-les-Cabanes a également souhaité mettre à l'honneur les actions des diverses associations Corbériennes et le dynamisme de tous les bénévoles, en leur offrant une véritable vitrine sur le site Internet de la Mairie.

Le site Internet de la Mairie a donc pour objectif d'améliorer la visibilité de la vie de notre commune. Il permet aussi à chacun d'entre nous d'accéder directement à diverses informations et d'avoir connaissance des différentes activités et sorties qui nous sont proposées.



Ayons tous, désormais le réflexe « Site Internet » !
www.corbere-les-cabanes.fr

Réhabilitation des décharges autour de « MONTOU »



Dans un souci de développement durable, notre commune avec l'implication de la Communauté de Communes a entrepris des travaux de réhabilitation des décharges sur le site de « MONTOU » qui servaient autrefois de dépôts de déchets de toutes sortes. Aujourd'hui, la réhabilitation est terminée, le site est propre et nous ambitionnons l'idée de modifier le comportement des usagers (un arrêté municipal a d'ailleurs été pris dans ce sens). Nous sommes persuadés que la propreté et l'esthétique du site contribueront à la pérennité du projet et à la limitation du retour de dépôts sauvages ultérieurs.

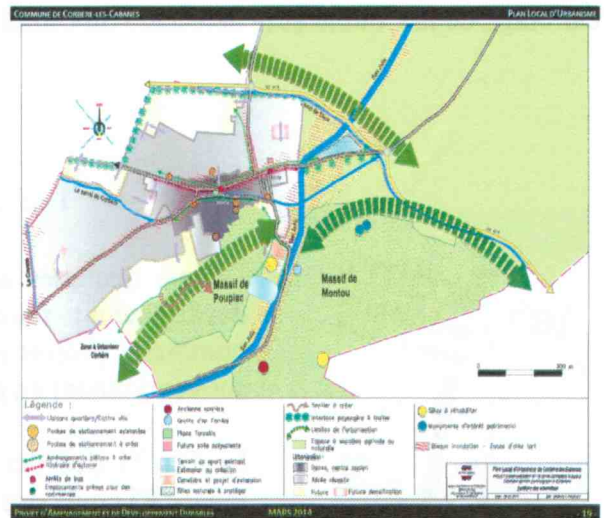
ACTUALITÉS :

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme

Après 6 années de travail consacrées au diagnostic, à la réflexion, à la concertation et aux procédures administratives, le conseil municipal a pu adopter au printemps 2014 un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Au delà des nouvelles règles d'urbanisme, ce document propose plus globalement un projet de développement communal cohérent, solidaire et durable pour les prochaines décennies.

Si la population de Corbère les Cabanes a déjà doublé en moins de 30 ans avec une évolution parmi les plus dynamiques du département, la croissance démographique doit se poursuivre à l'avenir, tout en restant maîtrisée et progressive. Le recensement de 2011 comptait 1096 habitants, une population très

majoritairement jeune et active professionnellement. Ce dynamisme doit être maintenu grâce à une offre de logements diversifiée qui permettra l'installation de nouveaux jeunes ménages et qui préservera la mixité sociale. Les projections démographiques prévoient une croissance de la population à 1500 habitants d'ici 2030. Dès lors, nos objectifs sont d'accueillir au mieux ces futurs habitants et d'améliorer pour tous la qualité de vie dans notre village. Aussi le PLU a-t-il été conçu pour assurer un développement urbain de qualité, respectueux de l'environnement et de l'espace agricole, améliorer la circulation et le stationnement et prévoir l'adaptation continue des équipements et des réseaux. Afin de préserver les espaces naturels et agricoles, l'extension de l'urbanisation se fera uniquement entre la RD 615 et le massif de Poupiac, en priorité au Sud et à l'Ouest de la commune. Les nouvelles zones à urbaniser devront proposer 20% de logements locatifs sociaux et respecter les normes environnementales. L'intégralité du PLU est consultable en mairie.



Un Fruit pour la Récré

Le programme « Un fruit pour la récré » est un programme de distribution de fruits à l'école, co-financé par l'Europe. L'objectif est de développer la consommation de fruits et légumes frais par les enfants et d'atteindre les quantités recommandées par le Programme national nutrition santé et l'Organisation Mondiale de la Santé, tout en modifiant durablement les comportements de consommation des enfants et adolescents permettant ainsi de lutter contre le surpoids et l'obésité.

Ce programme mis en place en janvier 2013, dont l'efficacité est fondée notamment sur la régularité, sera reconduit pour la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2014.



Étude surveillée



Reconduction par le RPI des deux Corbère du service étude surveillée à l'attention des élèves du CE1 au CM2 pour la rentrée scolaire 2014-2015. Cette étude surveillée de 17h15 à 18h30 est destinée aux enfants des classes primaires pour leur permettre d'effectuer leurs devoirs régulièrement sous la surveillance d'un enseignant.

PROJETS :

Projet d'Aménagement Hydraulique de la Coume

Les Communes de CORBÈRE et CORBÈRE-LES-CABANES ainsi que l'ASA du Canal de Corbère s'inscrivent dans la démarche de gestion et d'entretien des cours d'eau. Une étude est en cours, elle a pour but de trouver une solution durable pour réduire le risque inondation de la Coume, la Coumelade et le Canal de Corbère. Elle consiste à dévier la Coume vers la rivière la Coumalade via le canal de Thuir mais aussi à réaliser le calibrage de la Coume et le délestage du Canal de Corbère.



Les Jardins Familiaux

Depuis quelques années, de nombreux jardins familiaux ont été créés dans le département : plus d'une vingtaine de jardins existent aujourd'hui... et de nombreux projets émergent. Le Conseil Général accompagne cette dynamique en subventionnant en partie ces créations.

Le SIVM des deux CORBÈRE s'inscrit dans cette dynamique et envisage de mettre à l'étude des jardins familiaux pour les habitants des deux communes.

Nous vous informerons en temps voulu de l'avancée du projet.



ÉVÈNEMENTS :

FÊTE DES ÉCOLES VENDREDI 13 JUIN 2014 - 18h30 au PARC CANTIÉ :

Spectacle de fin d'année "Le loup sentimental"

FEUX DE LA SAINT JEAN LUNDI 23 JUIN 2014 :

Le Comité des Fêtes organise la soirée des feux de la Saint Jean au Parc Cantié à partir de 20h. Comme chaque année la grillade Catalane sera servie avant l'arrivée de la flamme du Canigou.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET :

Défilé. Apéritif offert par la Municipalité au Parc Cantié suivi d'une sardinade organisée par le Comité des Fêtes

RONDE DES DOLMENS :

Départ de la course à 19h du Parc Cantié le samedi 19 juillet 2014.

FÊTE DE LA SAINTE MARIE-MADELEINE :

Les festivités se dérouleront le vendredi 18, le samedi 19 et le dimanche 20 Juillet 2014. Mardi 22 juillet après-midi concours de pétanque. Le programme complet sera communiqué prochainement

